



**Inauguration du Centre d'Incendie
et de Secours Sèvre-Amont**

Septembre 2023



CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

1 place de l'église - 79410 Échiré
05 49 25 70 08
Email : mairie@echire.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
samedi matin : 10h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi 8h30-12h
Samedi matin 10h-12h

Une prise de rendez-vous restera possible en dehors des horaires d'ouverture, UNIQUEMENT sur demande par tél. au 05 49 25 70 08 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@echire.fr.

L'accueil téléphonique sera maintenu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

www.echire.fr

Facebook : « Échiré Info »

Instagram : « echire.info »

Pensez à vous inscrire à la newsletter !

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rue Léo Desaivre

École primaire Mélusine 05 49 25 70 69

Restaurant scolaire 05 49 25 21 38

Accueil périscolaire 05 49 25 20 46

Email : servicejeunesse.echire@orange.fr

Blog : espace-henri-des-echire.eklablog.com

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES OURNEAUX

05 49 25 24 82

MÉDIATHÈQUE ERNEST-PÉROCHON

Espace socio-culturel Lionel Bénier
265 Grand' Rue - 1^{er} étage / 05 49 28 06 79
biblio.echire@agglo-niort.fr
<https://mediatheques.niortagglo.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h-17h / Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 10h-12h et 15h-18h30

Samedi : 9h30-12h30

SERVICES DIVERS

LA CONCIERGERIE

30 Place de la Halle / 05 49 25 38 63
contact@laconciergerie-echire.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h à 17h

Mardi à vendredi 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h30

www.laconciergerie-echire.fr

Facebook : « La Conciergerie »

DÉCHETTERIE

Z. A Le Luc Les Carreaux, rue des Longées
05 49 08 53 62

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

ORDURES MÉNAGÈRES

(Sortir les poubelles la veille au soir)

Ramassage : le mercredi

Ramassage des containers

(emballages, journaux et papiers) :

1 mardi sur 2 (voir calendrier)

(attention aux semaines avec jours fériés)



p.4

vie municipale p.4

La vie de la collectivité

dossier p.6

Développement Durable

urbanisme p.10

Plan local d'urbanisme 2024

Échiré 2040



p.13

développement durable p.13

SECO

Biodiversité

SEDD

Énergies

Animaux

mobilité p.18

Ambassadeurs de la mobilité

sommaire

budget p.19

Fiscalité locale

chiffres p.20

vie socio-culturelle p.22

Échiré, Terre de Jeux 2024

Animations culturelles

Échiré au fil du temps

vie scolaire & centre de loisirs p.27

Centre de loisirs

Une première "journée ados"

vie sociale p.31

Installation de la ressourcerie-recyclerie

Opération « Donnez-Prenez »

vie économique p.33

Le marché du vendredi soir

Commerces et services à Échiré

numérique p.35

L'inclusion numérique dans notre commune

Le Digital Cleanup Day

La Fresque du climat

Échiré numérique 2022

vie municipale p.38

Recensement

Etat civil 2023

Conseil Municipal 2024

Directeur de la publication : Thierry DEVAUTOUR Mairie d'Échiré • Rédaction : Commission Communication • Crédits Photos : Commission Communication
Conception : Émilie THIBAUD • Impression : Les impressions DUMAS • Imprimé : 2 200 exemplaires.

Si vous n'avez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, faites vous connaître auprès de la mairie au 05 49 25 70 08.



« On peut tout fuir sauf sa conscience »

Stephan Zweig

L'équipe municipale a souhaité, dans ce bulletin municipal, faire un inventaire des nombreuses actions engagées sur la commune, qui ont pour objectif de préserver notre climat, nos ressources, notre environnement.

Cela s'est traduit en 2023 par le financement participatif de l'installation photovoltaïque du nouveau centre des pompiers, les plantations de haies et de micro-forêts, l'installation d'une ressourcerie-recyclerie sur la commune venant compléter l'action associative existante, le travail de la CAN sur l'élaboration du PLUi-D et notamment l'instauration d'un coefficient de biotope pour les nouvelles constructions, ainsi que son engagement sur le développement des mobilités douces, les actions en faveur des animaux sauvages blessés, les journées « Donnez-Prenez », qui ont eu un très grand succès, les engagements de la CAN sur les mobilités douces, ou l'étude du potentiel « géothermie » autour de l'espace Lionel-Bénier.

Nous devons un grand remerciement à toutes celles et ceux, citoyens, élus, associations, entreprises qui ont souhaité investir du temps, de l'énergie ou des finances, pour contribuer à améliorer notre avenir.

2024 permettra de poursuivre ces actions en les amplifiant sur la sobriété énergétique, sur la préservation foncière et la végétalisation, sur un urbanisme durable.

Evidemment, nous ne pouvons pas diminuer nos actions dans les autres domaines de notre vie collective :

- La solidarité avec tous ceux qui vivent dans la souffrance, l'isolement ou la précarité. Les actions de l'assistante sociale du CCAS (Centre communal d'action sociale) et des associations humanitaires sont constantes pour accueillir, pour assister, pour aider. Des moyens et des locaux communaux sont réservés pour ces actions. C'est la volonté solidaire et fraternelle de tous les Echiréens qui les permettent ;

- La poursuite du développement d'Echiré, en lien avec nos communes voisines et amies. L'arrivée ou l'agrandissement de commerces et de services, la construction d'un nouveau centre de pompiers, le choix d'Echiré pour implanter une nouvelle brigade de gendarmerie, le franchissement en 2023 du seuil de 3 500 habitants, viennent conforter l'image et l'attractivité de notre commune. Nous bénéficions de l'ambition affirmée par le territoire niortais pour son développement.

Nous n'oublions évidemment pas que notre monde dysfonctionne, avec ces guerres qui tuent et blessent les civils sans distinction de sexe ou d'âge, ces phénomènes climatiques qui viennent détruire le fruit du travail et de la sueur des Hommes, ces politiques démagogues qui instillent la haine, le mensonge et la bêtise pour mieux convaincre et exciter, ces individus, perdus et sans repère, qui cassent et détruisent ce qui permet la vie collective et les liens sociaux.

Nous pouvons parler, nous pouvons agir, avec courage et obstination pour témoigner que la tolérance, le respect, l'exemplarité, la culture sont les armes qui permettent de combattre l'obscurantisme et la violence. Nous devons porter ces valeurs collectivement et agir individuellement pour les affirmer.

Pour porter les valeurs qui nous unissent, pour construire, avec vous, l'avenir d'Echiré et du territoire, soyez assurés de notre entier dévouement.

Belle et heureuse année 2024 à chacune et chacun d'entre vous, en vous souhaitant la santé, l'amitié et la réussite dans vos projets.

Le Maire
Thierry DEVAUTOUR

— La vie de la collectivité

La composition de l'équipe municipale :

AULIVIER Sylvie		
BABEAU Henri-Pierre	1 ^{er} adjoint	Affaires scolaires et citoyenneté
BARDINET Iréna		
BERARD Mathieu		
BROSSARD Thierry	3 ^e adjoint	Environnement et Développement Durable
CANTET Jean-Louis		
CHABOT Philippe	Conseiller municipal délégué	
DEVAUTOUR Thierry	Maire	
FERRER Anne		
FONTENEAU Daniel	5 ^e adjoint	Voirie et réseaux
GATTEPAILLE Jacqueline		
GIRAUD Jean-Michel	Conseiller municipal délégué	
LALLEMAND Nathalie	2 ^e adjointe	Vie sociale
MARSAULT Valérie	Conseillère municipale Déléguée	
MENARD Julie		
NASARRE Gilbert		
PASSEBON Sandrine		
PATARIN-CHAPENOIRE Garance	4 ^e adjointe	Enfance et Jeunesse
POUGNAND Mathieu		
REUILLON Cyril		
RONDEAU Agnès	6 ^e adjointe	Système d'Information, numérique et dématérialisation
ROQUIER Armand		
SIMONNEAU Stéphanie		

Appel à la paix, à la tolérance, au respect de l'autre

Cette année a été marquée pour tous par des violences dans le monde et dans notre pays. Aussi nous avons souhaité exprimer notre émotion et rappeler nos valeurs lors de deux occasions :

En juillet, lors de la mobilisation civique contre les violences et pour le retour à la paix civile : nous avons souhaité condamner les violences qui ont visé les forces de sécurité et de secours, ainsi que les habitants, et déplorer les dégradations privant les habitants de services ou d'emplois ;

En octobre, par un rassemblement devant la mairie pour rendre hommage au professeur assassiné à Arras, aux personnels d'éducation attaqués et blessés. Un appel à la paix, à la tolérance, au respect de l'autre, afin de marquer notre refus de la barbarie et de la guerre, et affirmer notre soutien aux populations civiles victimes du terrorisme et de la folie humaine.



Les vœux 2023 aux citoyens sous le signe de l'unité

Paix, bienveillance, tendresse, un accent sur l'acceptation de la différence et la richesse de la diversité.

C'est tous ensemble que nous construisons notre commune.

/ 8 mai



/ 11 novembre



Formation aux premiers secours

Plusieurs élus et personnels de la commune ont suivi la formation PSC1, permettant à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les gestes élémentaires de premiers secours.



Octobre rose

Nous avons affiché notre soutien aux femmes et à la recherche contre le cancer, avec une lumière rose et en accrochant des parapluies sur la façade.

Échiré à l'étranger

Une élue a voyagé au Japon et a découvert avec plaisir les produits d'Echiré vendus à l'autre bout du monde

Dans le froid, une élue a accompagné les chiens (handleuse), lors de la Grande Odysée avec l'attelage du Gué. La Grande Odysée VVF est, depuis sa première édition en janvier 2005, l'événement annuel du chien de traîneau en Europe.



La commune est présente sur les réseaux et a fêté son 1000^e abonné sur Facebook et 300 followers sur Instagram



Développement Durable

■ La commune d'Échiré a pour ambition de mener une politique environnementale participative, pédagogique et concrète. La volonté d'impliquer la population, de renforcer le vivre ensemble et les liens intergénérationnels est présente dans toutes les actions déjà menées ou actuellement en cours. Certains projets ont également une dimension intercommunale avec les communes voisines de Saint-Gelais et Saint-Maxire.

La municipalité encourage et accompagne les porteurs de projet privés à réaliser des actions environnementales exemplaires.

Plantation de haies

Plantation d'une haie de 240 m. avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en bordure d'un champ communal.

Plantation d'arbres « Tour Poitou- Charentes »

Pour compenser l'empreinte carbone de « ville étape » à Échiré, le Tour Poitou-Charentes a offert 12 arbres à la commune qui a décidé de les planter en coopération avec une classe de l'école.

Recyclage, réemploi

Recyclage des huiles alimentaires du restaurant scolaire auprès d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de biocarburant.

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets : construction d'un bac à rive pour collecter les déchets sur les bords de la Sèvre et d'un totem à base d'objets recyclés, par la ressourcerie « Bazar etc. ». Implication des enfants de la classe UEE et du centre de loisirs auprès d'une artiste plasticienne.

Microforêts

2 nouvelles microforêts plantées cet hiver :

- Au rond-point du lotissement du Haras ;
- A l'espace vert central du lotissement Bizard.

De nombreux bénévoles de chaque quartier sont engagés dans ces opérations.

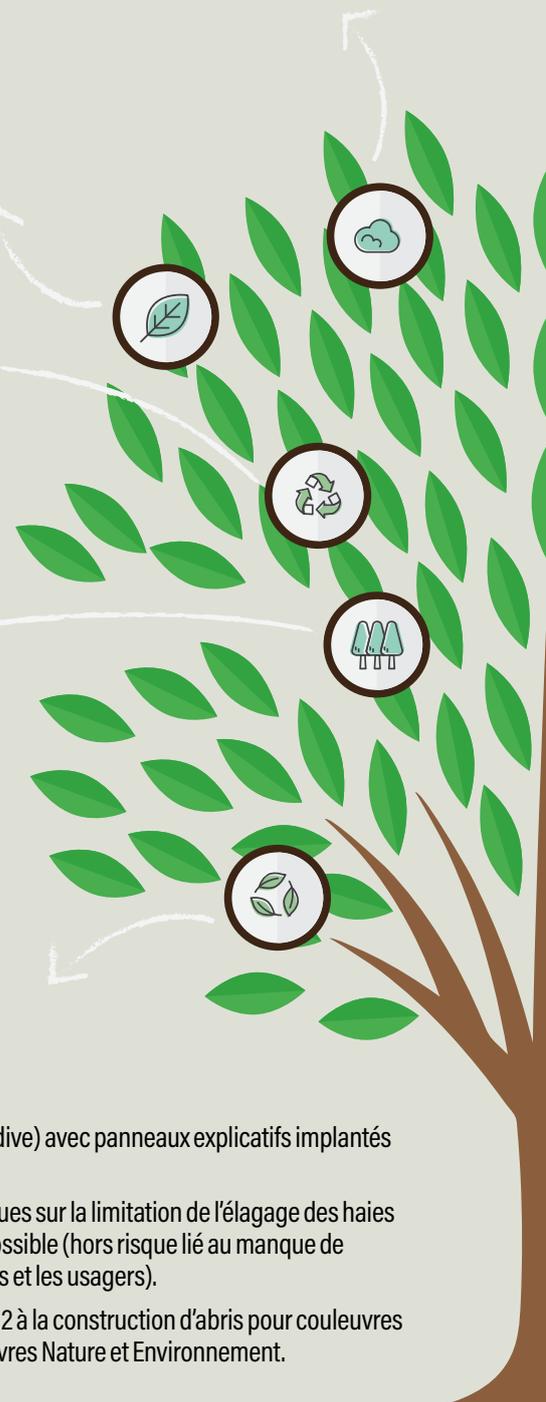
Microforêt de l'école : évolution conséquente des arbres plantés il y a deux ans. Les plants mesuraient 30 cm, certains font aujourd'hui plus de 3 m.

Biodiversité

Gestion différenciée (fauche tardive) avec panneaux explicatifs implantés sur les lieux concernés.

Travail avec les services techniques sur la limitation de l'élagage des haies communales lorsque cela est possible (hors risque lié au manque de visibilité ou danger pour les voies et les usagers).

Participation d'une classe de CM2 à la construction d'abris pour couleuvres et pour hérissons, avec Deux-Sèvres Nature et Environnement.



Animaux

- Campagnes d'information sur l'identification et la stérilisation des animaux domestiques.
- Organisation d'une campagne de stérilisation des chats sauvages : capture, identification (puçage au nom de la commune d'Échiré), stérilisation et réintroduction dans leur milieu.
- Constitution d'une équipe de bénévoles pour l'opération.
- Signature d'une convention avec la fourrière de Niort pour les animaux recueillis.
- Soutien des actions de l'Arche de Marie.

Production d'énergie

- La chaudière à bois et le réseau de chaleur installés en 2005 alimentent la Baratte, le groupe scolaire, le restaurant scolaire et le périscolaire.
- Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics : écoles, commerces place de la Halle, caserne de pompiers Sèvre Amont (financement participatif).
- Implantation d'une centrale photovoltaïque au sol : projet de la société Urbasolar en cours, sur une friche au nord de la commune.
- Projet d'installation de chauffage géothermique pour certains bâtiments communaux en collaboration avec le Centre Régional d'Énergies Renouvelables (CRER). Les premières études ont été réalisées.

Don d'arbres aux nouveaux habitants

Lors de la réunion des nouveaux habitants en novembre 2023, la commune a offert une plante Perovskia à tous les nouveaux habitants d'Échiré qui le souhaitent. Ces arbres sont à planter sur leur propriété.

Évènements

- Depuis 2020, en collaboration avec les communes de Saint-Gelais et de Saint-Maxire, la Semaine européenne du développement durable permet d'aborder de nombreux sujets sur les enjeux énergétiques et le changement climatique : numérique responsable, énergies renouvelables, zéro déchet, sobriété énergétique, économie circulaire, concept de smartcity, microforêts, résilience alimentaire, opération « Nettoyons la nature », balisage de circuit vélo sur les trois communes, Repair café, atelier DIY, lâcher d'oiseaux sauvages, opération anti-gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, opération « Donnez prenez », prévention sur les déchets, Fresque du climat, etc.
- Des visites sont également organisées : usine d'eau potable (SECO), rucher communal de Saint-Gelais, société Eklor (photovoltaïque) et jardins partagés à Saint-Maxire.

Economies d'énergie

- Nuit de la thermographie animée par le service Energie de la CAN : explications sur l'isolation du logement et démonstration dans la commune avec une caméra thermique.
- Sobriété énergétique des décorations de Noël : diminution du nombre de décorations lumineuses installées et remplacement de certaines décorations en non lumineuses.
- Diminution de la plage horaire de l'éclairage public : coupure à 22 h.
- Politique de revue et de restriction du chauffage dans les bâtiments publics : réduire la température et les plages de chauffe, chauffage à bon escient.

La géothermie pour les équipements publics

- La commune a engagé une étude de faisabilité pour permettre le chauffage par géothermie pour les équipements de l'espace socioculturel Lionel-Bénier.

Qu'est-ce que le chauffage par géothermie ?

La géothermie exploite la chaleur du sol et principalement des eaux souterraines (nappe phréatique).

En fonction des calories captées, l'eau chaude est utilisée pour des installations de chauffage dans des maisons ou des bâtiments. La pompe à chaleur distribue les calories captées du sous-sol dans le bâtiment et permet ainsi de le chauffer.

Cette énergie est renouvelable et son émission de gaz à effet de serre est très réduite, en comparaison des moyens de chauffage utilisant les énergies fossiles. De plus, le parcours de l'eau issue de la nappe phréatique reste très réduit. L'eau prélevée dans la nappe (puits aspirant) retourne directement dans celle-ci (puits absorbant), après être passée dans la pompe à chaleur (cf. schéma).

Ce système permet d'éviter tout risque de pollution éventuelle.

L'installation d'une pompe à chaleur est généralement accompagnée d'une rénovation énergétique du bâtiment concerné. En effet, il est important de limiter l'effet « passoire » de la construction pour réduire les besoins de chauffage. Ceci passe principalement par l'isolation des murs, de la toiture et du sol.

Le projet communal

Compte tenu du contexte énergétique et de la hausse du coût des énergies, la commune d'Échiré souhaite limiter sa consommation par la rénovation énergétique des bâtiments et augmenter sa part d'énergie renouvelable dans la production de chaleur.



Atelier d'images

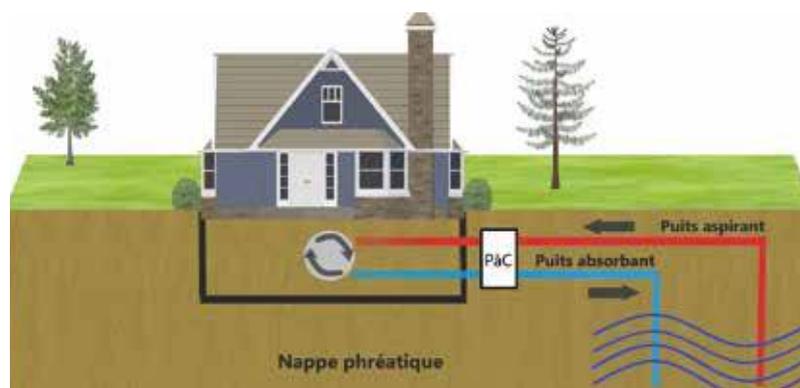
Une réflexion s'est engagée en 2022 autour de l'espace socio-culturel Lionel-Bénier, sis 265 Grand'Rue, compte tenu notamment de l'ancienneté de sa chaudière au fioul, ainsi que les bâtiments communaux situés au 67 rue de la Poste (Logis des Ourneaux).

La commune a tout d'abord sollicité l'aide du CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables, situé à La Crèche) pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur l'installation d'un chauffage par géothermie dans les bâtiments cités.

Deux bureaux d'études ont ensuite réalisé des audits énergétiques des bâtiments concernés. Ce travail a permis d'identifier les travaux de rénovation énergétique nécessaires et les besoins (après travaux) à produire. Une étude de faisabilité pour la réalisation d'une boucle d'eau tempérée géothermique pour l'espace socio-culturel Lionel-Bénier et le Logis des Ourneaux a également été réalisée.

La commune travaille actuellement à la prochaine étape de son projet : la réalisation d'un puits de forage pour l'exécution du test de réponse thermique ou puisage/réinjection, qui permettra de déterminer si la ressource souterraine est suffisante (calories de l'eau dans la nappe phréatique) pour répondre aux besoins.

Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment central de l'espace socioculturel Lionel-Bénier vont également être engagés.



Le photovoltaïque à Échiré

Centre d'incendie et de secours Sèvre-Amont : le photovoltaïque participatif

Le nouveau Centre d'incendie et de secours (CIS), Centre de première intervention intercommunal Sèvre-Amont, inauguré le 22 septembre 2023, est équipé de panneaux photovoltaïques.

La volonté de participer au développement des énergies renouvelables a conduit les communes d'Échiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire à se rapprocher du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) pour étudier les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

La société DEMOSOL (basée à La Crèche), créée par le CRER, a proposé aux communes la mise en place d'un dispositif de photovoltaïque participatif, mobilisant la participation des citoyens et entreprises des trois communes.

Ce projet comprend 87 panneaux et produira 37 890 Kwh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 33 personnes ou 250 000 kms d'une voiture électrique et 6,4 tonnes de CO2 évités.

La somme totale investie par DEMOSOL s'élève à 50 000 €. La collecte de l'apport en financement participatif, représentant 15 000 €, est terminée. Elle a rencontré un franc succès.

Une convention d'occupation participative d'une durée de 30 ans a été signée entre la commune et DEMOSOL.

Une interface web accessible à tous va être réalisée par l'exploitant. Elle permettra de présenter la production en temps réel. Annuellement, Demosol communiquera également à la commune les données mensuelles cumulées de production. Ces dernières pourront être transmises aux habitants.



Le projet d'autoconsommation pour des bâtiments communaux

Au regard du contexte actuel de la hausse des prix de l'énergie et du souhait de développer les énergies renouvelables sur les bâtiments communaux, la municipalité a récemment engagé une étude de structure pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur deux de ses bâtiments.



Cette étude a révélé que les toitures de la salle de sport et la salle de tennis pourraient recevoir des panneaux photovoltaïques, sous certaines conditions. Un investissement financier et technique est nécessaire afin de consolider l'ossature des toitures concernées.

La commune a décidé de solliciter le SIEDS pour obtenir une aide technique et financière dans ce projet. Le SIEDS a récemment répondu favorablement à la demande communale. Le travail avec le SIEDS va prochainement débuter.

Ce projet doit permettre l'autoconsommation. L'énergie produite par les panneaux solaires sera donc directement utilisée pour le chauffage et l'éclairage des bâtiments. Ce dispositif permettra de limiter la consommation d'énergie fossile (chauffage au gaz pour la salle de sport) et de réaliser des économies financières importantes.

— Un nouveau Plan local d'urbanisme en 2024

La Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) a terminé l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacement (PLUi-D), qui remplacera l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal d'Echiré. Le 28 avril, le Conseil municipal d'Echiré a émis un avis favorable sur le projet du PLUi-D, arrêté en Conseil d'agglomération le 27 mars.



Pour recueillir les avis et remarques de chacun, une enquête publique s'est déroulée du 4 septembre au 5 octobre.

L'approbation de ce nouveau PLU intercommunal est programmée en février 2024. Il entrera dès lors en vigueur, pour 10 ans.



Les conséquences sur les droits à l'urbanisation

Le rythme des surfaces ouvertes à la construction va être restreint dans ce PLUi-D par rapport au PLU actuel (limitation du nombre de mètres carrés constructibles). C'est pourquoi chaque mètre carré ouvert à l'urbanisation doit avoir une réelle perspective de réalisation dans le délai de 10 ans.

Dans ce cadre, le Maire a rencontré en 2022 une première partie des propriétaires de terrains non bâtis situés en zone constructible sur le territoire communal, pour discuter du devenir de leurs parcelles.

Les évolutions réglementaires

Des modifications d'urbanisme seront effectives dans le règlement écrit du PLUi-D, notamment :

- Hauteur des murs de clôture ;
- Distance des constructions par rapport aux limites de propriété ;
- Périmètre délimité des abords : périmètre de protection des monuments historiques revus à la parcelle (Châteaux de Coudray-Salbart, de la Taillée et de Mursay).

Le coefficient de biotope : cette nouvelle disposition sera primordiale pour tous les projets de constructions neuves. Ce coefficient permet de définir la surface éco aménagée (favorable à la biodiversité) sur la surface totale d'une parcelle concernée par un projet. Ce calcul permettra d'assurer la qualité environnementale d'un projet en répondant à plusieurs enjeux, notamment à la limitation de l'imperméabilisation des sols afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et valoriser l'aménagement d'espace vital pour la faune et la flore.

Tous renseignements sur le sujet de l'évolution de l'urbanisme dans le cadre du PLUi-D auprès de : **Morgane Henry**
morgane.henry@echire.fr

Exemple de calcul de prise en compte du coefficient de biotope

Facteurs de pondération

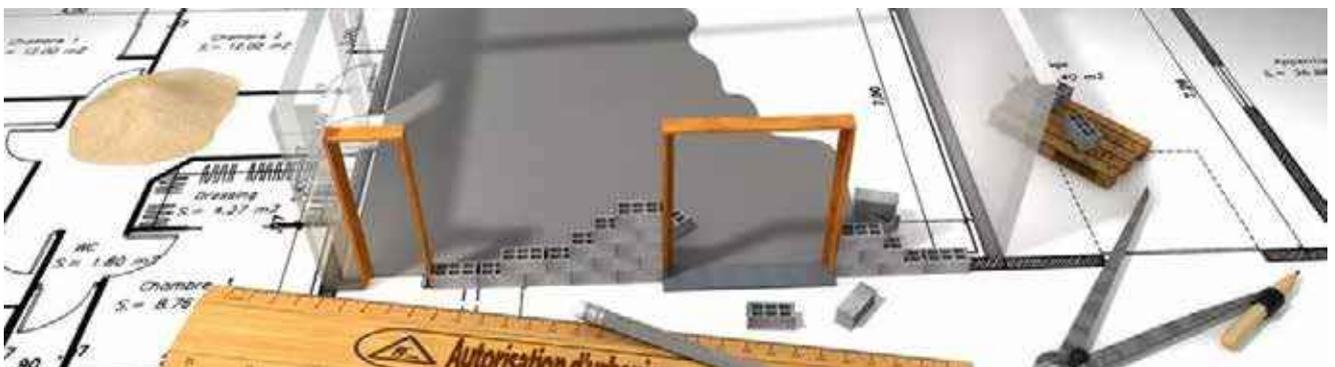
Type de surface	Définition	Facteur de pondération
Espaces verts en pleine terre avec noue	Terre végétale en relation directe avec les strates du sol naturel. Sont également comptabilisés les espaces verts liés à l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement ainsi que ceux liés à l'assainissement	1,3
Espaces verts en pleine terre avec arbres ou haies existants et conservés (surface du houppier)		
Espaces verts en pleine terre avec surfaces classées en EBC ou EPP		
Espaces verts en pleine terre		1
Toiture végétalisée	Végétalisation des toitures	0,4
Surfaces semi-perméables	Revêtement perméable pour l'air et l'eau, sans végétation (clinker, dallage mosaïque, dallage avec couche de gravier/sable)	0,3
Surfaces imperméables	Revêtement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation (béton, asphalte, dallage avec couche de mortier...)	0

Source : CAN - Règlement (titulaire) PLUi-D arrêté le 27 mars 2023

Coefficients de biotope applicables selon les zones et les surfaces des unités foncières

Coefficient de biotope en zones urbaines (U)		Coefficient de biotope variable par unité foncière en zones UB, UC, UV et 1AUh		Coefficient de biotope variable par unité foncière en zones UX et 1AUX	
UA et secteurs	-	Entre 150 et 300 m ²	0,3	Moins de 1000 m ²	0,2
UB	Variable	Entre 301 et 450 m ²	0,35	1000 m ² et plus	0,3
UC	Variable	Entre 451 à 600 m ²	0,4		
UE et 1AUE	-	Entre 601 à 1000 m ²	0,5		
UF	-	Entre 1001 et 2000 m ²	0,6		
UV	Variable	Supérieure à 2001 m ²	0,7		
UX et 1AUX	Variable				
1AUH	Variable				

Source : CAN - Règlement (titulaire) PLUi-D arrêté le 27 mars 2023



→ Les documents du PLUi-D arrêté sont disponibles sur le site internet de Niort Agglo / www.niortagglo.fr

Pour davantage de renseignements, se référer au flyer « ÉCHIRÉ Vision commune - Édition spéciale juillet 2022 ».

– Échiré 2040 : préparer l'avenir de la commune

Depuis 2022, la commune travaille en collaboration avec un bureau d'étude pour l'élaboration d'un plan guide, retraçant les intentions d'aménagement sur le long terme. Ce plan permet à la municipalité actuelle, et aux futures, de suivre une ligne directrice, afin de favoriser l'élaboration d'aménagements cohérents dans le temps et l'espace. La programmation de cette étude porte sur vingt ans, ce qui apporte une réflexion jusqu'à minimum 2040.

Échiré 2040 se concentre sur le développement du centre bourg, notamment sur les aspects suivants :

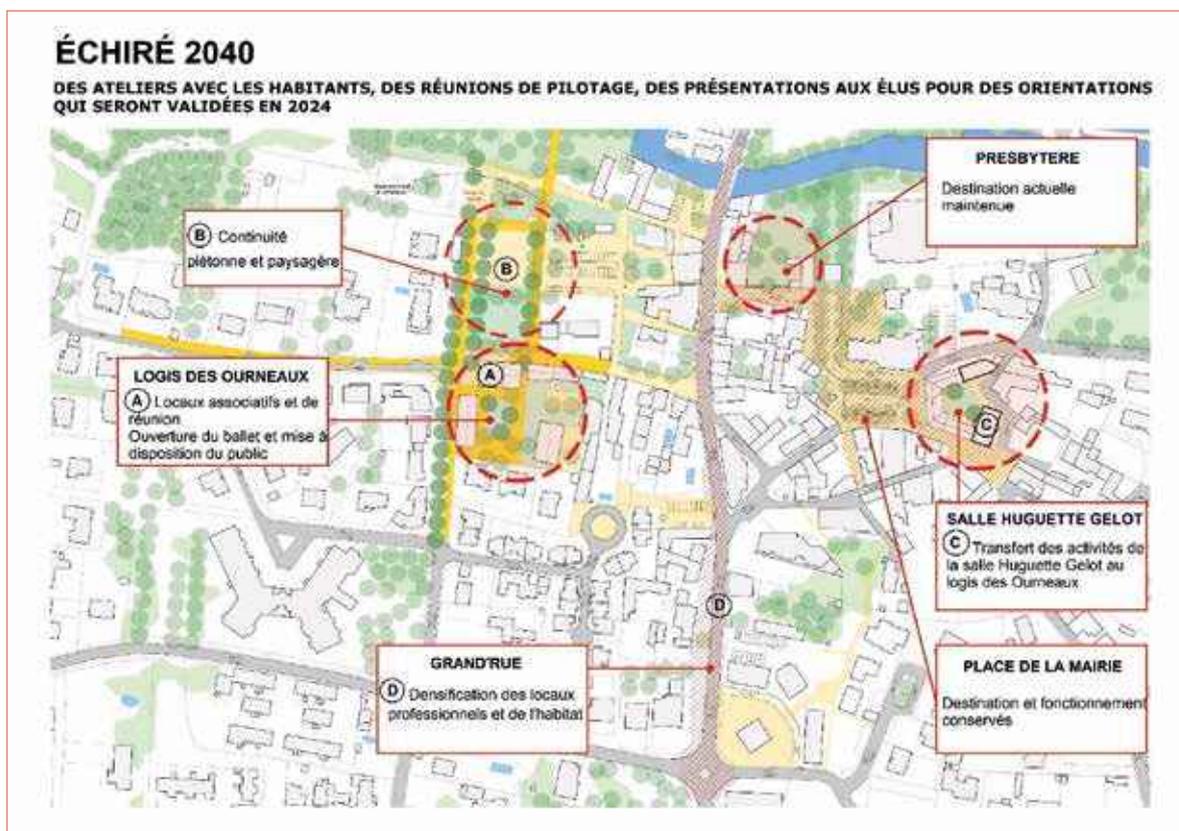
- Le repositionnement d'équipements structurants : il s'agit de mesurer comment les équipements actuels ou en projet pourront répondre aux attentes des différents acteurs et être largement utilisés par eux ;
- La création de logements en centre-bourg : étudier les possibilités de créer des opérations de logements dans ce secteur ;
- La mise en valeur des espaces publics et paysagers.

Le Comité de pilotage, composé de conseillers municipaux, représentants d'associations et de la CAN (service aménagement du territoire et de l'habitat), s'est réuni de nombreuses fois depuis 2022. Ces rencontres ont permis à ce groupe de débattre sur les propositions du cabinet en charge de cette étude, complétées par les attentes et visions de chacun.

Les aménagements des espaces publics et les destinations futures des bâtiments communaux seront validés courant 2024.



Atelier d'images



– Production et distribution d'eau potable : le SECO sécurise son réseau

En 2023, le Syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO), basé à Échiré et responsable de la production et de la distribution d'eau potable sur le territoire Niortais, Val de Gâtine et Haut Val de Sèvre, a lancé deux projets importants :

- La création d'une quinzaine de kilomètres de canalisations pour restructurer le réseau d'eau potable, et la construction de trois ouvrages de stockage d'une capacité totale de 5 000 m³ (un château d'eau de 2 000 m³ et deux réservoirs au sol de 1 500 m³ chacun). Ces ouvrages sont implantés au lieu-dit La Véquière, sur la commune de Surin. Ce projet, qui sera finalisé à l'automne 2024, permettra de sécuriser la distribution de l'eau sur la majeure partie du territoire ;
- La mise en œuvre d'une conduite de sécurisation entre le SECO et l'un de ses syndicats voisins, le SERTAD (basé à Sainte-Néomaye). Cette conduite permettra de maintenir l'alimentation en eau potable des usagers de l'ensemble du territoire du SECO, en cas de défaillance de la production d'eau potable, comme une pollution accidentelle des captages ou un dysfonctionnement du traitement de l'eau à l'usine de Beaulieu.

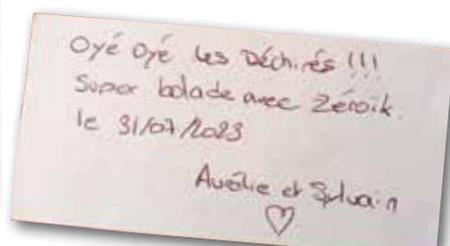
En ce qui concerne la situation de la ressource en eau, les conditions météorologiques de cette année ont été globalement plus favorables qu'en 2022, ce qui a permis de passer une saison estivale plus sereine. Il est à noter que les consommations ont également été moins importantes, ce qui traduit la mobilisation de tous pour réaliser des économies d'eau. Nous vous en remercions et allons poursuivre nos actions dans ce sens : réduction des fuites sur le réseau ou accompagnement vers la sobriété en eau pour préserver durablement la ressource.



> Château d'eau en cours de construction à La Véquière (Surin).
A terme, sa hauteur atteindra 43 mètres.

Terra aventura

Environ 10000 participants en période estivale 2023 pour le parcours Terra aventura "zéroïk entre en lice".



– Biodiversité : haie champêtre, verger communal et micro-pépinière citoyenne

La commune poursuit ses actions en faveur des paysages et de la biodiversité, notamment sur les espaces communaux. Échiré a ainsi candidaté à l'appel à projet Nature et Transition de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour planter 700 mètres de haie et un verger communal.

Les parcelles concernées par ce projet ne sont pas fournies en haie sur l'ensemble de leur périphérie. Ces aménagements permettront donc de créer une cohérence dans la continuité des haies champêtres. Ces corridors écologiques amélioreront nettement la circulation de la faune sur ce secteur et le potentiel d'habitats disponibles.

Le verger permettra de reconstituer un habitat en voie de raréfaction et favorable par sa structure et sa gestion à une faune associée : huppe fasciée, chouette chevêche, passereaux, reptiles, etc.



Source : PROM'HAIES



Un chantier participatif

Sollicitée par la commune, l'association Prom'Haies a réalisé la conception du projet (récolteur historique de graines champêtres). Pour garantir la qualité technique de la réalisation, la plantation se fera dans le cadre d'un chantier participatif, encadré par un technicien de l'association, accompagné des élus en charge du suivi de ce projet et de bénévoles.

L'objectif du projet est de réaliser la plantation de 670 mètres de haie champêtre, associée à une bande enherbée pour relier des haies existantes et créer un corridor écologique jusqu'au bourg.

En lien direct avec la haie, le verger communal va être implanté le long d'un chemin de balade en périphérie du bourg, avec des variétés locales et nationales adaptées au territoire.

La commune assurera la gestion de la haie en pratiquant des tailles latérales si nécessaire tout en maintenant une largeur minimale de deux mètres de large. La haie ne sera pas taillée sur son sommet. La bande enherbée sera entretenue par un ou deux broyages par an (en avril puis août/septembre) pour ne pas impacter la faune sauvage.

En amont de la plantation de la haie et du verger (le 16 décembre), une animation autour de la multiplication des végétaux ligneux et un accompagnement à la mise en place d'une micro-pépinière citoyenne a été organisée le 23 septembre, conjointement par la commune et l'association Prom'Haies. Merci aux volontaires qui ont participé. La vingtaine de volontaires présents ont pu s'exercer à la reconnaissance des espèces et participer à une récolte de graines et fruits sur les chemins ou terrains communaux. Les volontaires ont ensuite pu, sur les conseils de Prom'Haies, stratifier les graines et fruits récoltés pour les préparer à l'hivernage.

Cette récolte sera plantée et semée dans la micro-pépinière communale le 10 février 2024.

La commune est à la recherche de volontaires pour les différentes journées d'actions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie : mairie@echire.fr

— La Semaine européenne du développement durable

L'édition 2023 de la Semaine Européenne de Développement Durable (SEDD) s'est déroulée du 16 septembre au 7 octobre, sur les communes d'Echiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais.

Les trois communes ont proposé conjointement des animations. Elles ont répondu à un appel à projet « Semaine du développement durable » de la communauté d'agglomération du Niortais pour les soutenir et les accompagner dans l'organisation d'événements à destination du grand public.

Des conférences, ateliers et visites ont permis d'aborder de nombreux sujets : la géothermie, le photovoltaïque, le bois, l'eau potable, les jardins partagés, le nettoyage de la nature, la réparation et le réemploi, les perturbateurs endocriniens, la résilience alimentaire, la fresque du climat, les oiseaux sauvages...

Focus sur quelques-unes de ces manifestations :

La soirée thématique sur le bois, abordée sous trois angles, avec : la gestion du bois sur pied, sa plantation, sa taille, son utilisation, par M. Fichet de Prom'haies, qui a permis de comprendre l'utilité des coupes parfois drastiques des haies ; le bois énergie par M. Renoux du CRER ; les aides de la CAN pour l'équipement en chauffage bois.



L'opération « Donnez Prenez », organisée sur les trois communes, avec l'aide du service Prevalec de la CAN. Cette manifestation a connu un très grand succès (voir p. 32 de ce bulletin).

La conférence sur la résilience alimentaire de Quentin Guillon, ancien échiréen devenu journaliste indépendant, avec la Librairie des Halles. Son livre « De la terre à l'assiette », sorti en avril 2023, est une réponse aux menaces sur la

sécurité alimentaire. L'auteur propose une réflexion sur les moyens de se nourrir en cas de rupture d'approvisionnement de la chaîne de production, notamment à travers l'exemple de l'auberge associative Arotzenia dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les plantations de haies et de micro-forêts :

La première micro-forêt d'Echiré a été plantée en novembre 2021 sur le site scolaire. Aujourd'hui, elle se porte bien, après avoir résisté aux canicules de 2022 et 2023. L'implantation très dense des arbres entraîne à la fois une compétition et une entraide entre essences. Ainsi, les plus grandes des tiges de 30 cm en 2021 atteignent maintenant près de 3 m.

Fort de ce succès, la commission Développement Durable a proposé aux habitants des lotissements Haras et Bizard de réitérer l'opération en implantant une micro-forêt dans leurs quartiers.



La plantation au Haras s'est déroulée le 25 novembre, avec l'aide de bénévoles du quartier, de la commune et de l'association Yacaba. Située sur le rond-point du lotissement, cette forêt en forme de trèfle, comprend 449 arbres de 26 essences différentes, sur une surface utile de 132 m². Elle est parcourue par deux chemins.

La plantation de la micro-forêt Bizard aura lieu le 13 janvier, au sein de l'espace vert situé au centre du lotissement.

Le groupe de bénévoles plantera 563 arbres sur une surface de 174 m² utiles. Cette forêt sera traversée par un chemin et comprendra une clairière centrale.

Toutes les personnes souhaitant participer à cette opération et/ou rejoindre le groupe de bénévoles « micro-forêts » seront les bienvenues et peuvent s'inscrire en mairie.

– Énergies : une consommation des équipements communaux maîtrisée, mais des coûts en augmentation

La commune a réalisé plusieurs investissements pour améliorer ses performances énergétiques et tous les usagers et personnel utilisant les locaux ont parallèlement réduit leur consommation. Les consommations de gaz, d'électricité et de bois pour la chaufferie bois ont ainsi diminué.

L'approvisionnement en gaz a notamment été couvert par un contrat protecteur jusqu'à fin 2023, permettant ainsi une économie sur la facture.

La consommation électrique liée à l'éclairage public, avec la réduction des plages horaires, a pu diminuer en 2023, avec cependant un coût en augmentation.

La salle des sports reste très consommatrice en électricité, avec un coût qui devient important. La possibilité d'autoconsommation par le photovoltaïque est en cours d'étude. Les autres salles et équipements publics présentent des consommations raisonnables, mais le coût de l'électricité explose.

La chaufferie bois, qui alimente notamment l'école et la résidence autonomie, ne voit pas d'évolution significative du coût d'achat du bois.

Tous ces éléments sont suivis et analysés afin de maîtriser les charges et le budget communaux.



NATURE	2021		2022		2023	
GAZ	KVA	€	KVA	€	KVA	€
De janvier à septembre	269 058	20 206	202 925	13 574	166 223	11 858
ECLAIRAGE PUBLIC	KVA	€	KVA	€	KVA	€
De janvier à août	55 533	12 095	55 698	16 300	51 333	18 014
ÉLECTRICITÉ <i>Salle des Sports</i>	KVA	€	KVA	€	KVA	€
De janvier à août	148 219	19 780	161 147	29 433	142 462	45 633
ÉLECTRICITÉ <i>Autres salles</i>	KVA	€	KVA	€	KVA	€
De janvier à août	139 494	24 689	141 745	31 933	117 403	49 995
BOIS	Tonnes	€	Tonnes	€	Tonnes	€
De janvier à septembre	240	26 783	230	25 441	213	28 074
TOTAL ENERGIE	2021	103 554	2022	116 681	2023	153 574

– Animaux : l'identification est obligatoire !

Nous aimons nos compagnons à quatre pattes ! Pour favoriser une cohabitation harmonieuse dans nos vies et dans notre ville, voici quelques rappels :

L'identification

L'identification des chiens est obligatoire depuis le 6 janvier 1999 et celle des chats depuis le 1^{er} janvier 2012. Tous les chiens et les chats nés après ces dates doivent être identifiés par tatouage ou puce électronique. La non-identification de votre animal est passible d'une amende de 750 €.

La fourrière de Niort

La mairie a passé une convention avec la fourrière de Niort pour la récupération en toute sécurité des animaux domestiques errant sur la voie publique.

Si votre animal est identifié, vous serez contacté par la fourrière pour venir le chercher. S'il ne l'est pas, sachez que la fourrière poste sur son site les photos des animaux : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/les-equipements/fourriere-pour-animaux/index.html>. Vous aurez huit jours ouvrés (délai légal de fourrière) pour le récupérer.

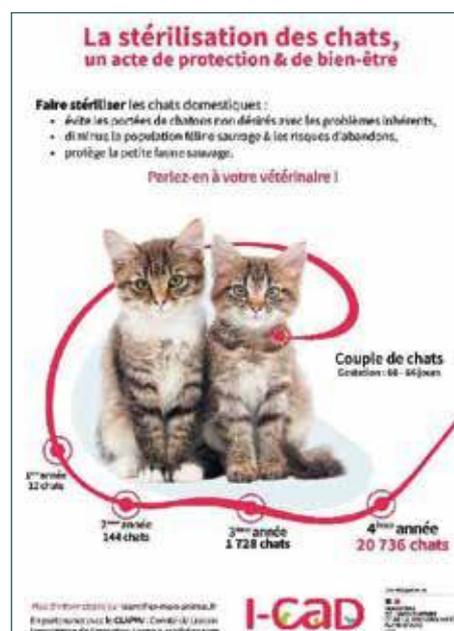
Tarifs 2023 de la fourrière :

	Chiens	Chats	Autres animaux
Frais de prise en charge	63,60 €	63,60 €	63,60 €
Frais de séjour (par jour)	17,10 €	13,00 €	17,60 €

A ce coût, il faut ajouter 85,65 € si la fourrière intervient après 16h30 ou un jour férié, ainsi que les autres frais éventuellement engagés par la commune.

– Idée+

Afin de retrouver rapidement vos compagnons, ajoutez une médaille ou un tube porte- adresse (disponible en animalerie ou supermarché) à leur collier avec votre adresse et votre numéro de téléphone. Les personnes qui les trouvent vous appelleront directement !



– Les Ambassadeurs de la mobilité TANLIB à l'École primaire d'Echiré

Lundi 5 juin et mercredi 7 juin, les Ambassadeurs de la mobilité sont intervenus auprès des élèves de CM2 de l'école primaire d'Echiré, pour les préparer à utiliser le bus scolaire en toute sécurité lors de leur rentrée en 6^e.

Les élèves ont pu bénéficier de conseils et ont été sensibilisés sur les équipements des vélos et piétons pour gagner en visibilité et sécurité. Ils ont également reçu un livret pédagogique afin d'échanger par la suite avec leurs parents.

Les volontaires sont intervenus à deux reprises à la demande de l'école, dans les deux classes de CM2. La sensibilisation a duré 1h30 en moyenne.

Ambassadeurs de la mobilité

Le rôle des ambassadeurs :

- ▶ Accompagner
- ▶ Renseigner
- ▶ Aider
- ▶ Sensibiliser
- ▶ Conseiller

Huit ambassadeurs de la mobilité à votre service : les différents modes de déplacement disponibles sur le territoire de l'Agglomération n'ont aucun secret pour eux ! Huit jeunes en service civique se tiennent à votre disposition pour vous informer et vous accompagner pour changer vos habitudes.

Recrutés dans le cadre d'un service civique avec Unis-Cité, ils ont bénéficié d'une formation et sont prêts à informer et sensibiliser le public sur l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire communautaire : transport collectif, mais aussi vélos et trottinettes à assistance électrique, plateforme de covoiturage.

Présents sur des stands lors de manifestations et tous les 2^e jeudis du mois, dans les mairies des quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot – Gavacherie, ils se déplacent également, à la demande, dans les structures accueillant différents publics tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les jeunes en insertion, les scolaires, etc.



infos

A titre individuel, si vous souhaitez être accompagné lors d'un premier déplacement sur le réseau de transport collectif de l'Agglo, n'hésitez pas à contacter les Ambassadeurs de la mobilité au :

06 67 79 16 33

ambassadeurs.mobilite@agglo-niort.fr



– La fiscalité locale à Échiré

Jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, la fiscalité locale était composée essentiellement des taxes issues de la Révolution française :

- la contribution foncière, portant sur tous les terrains ;
- la contribution personnelle et mobilière, portant sur tous les revenus qui ne sont pas tirés du commerce ou de la terre (rente, industrie) ;
- la contribution de la patente, qui taxe les professions selon des signes extérieurs ;
- la contribution sur les portes et fenêtres.

Établies initialement au profit de l'Etat, elles ont été transformées et affectées aux collectivités locales :

- La contribution foncière est appliquée sur les propriétés bâties depuis 1914 ;
- La contribution mobilière s'est transformée en taxe d'habitation en 1974 ;
- La patente est devenue la taxe professionnelle en 1976 ;
- La contribution sur les portes et fenêtres a été supprimée en 1926 pour devenir l'impôt sur le revenu.

Ce système a explosé sous la double influence de la création de nouvelles collectivités (région, communautés de communes) et de la modification profonde du système fiscal. Seule la taxe foncière reste constante dans ses bases et son application. La taxe d'habitation a été supprimée et ne subsiste plus que pour les résidences secondaires.

La fiscalité d'Echiré en 2022

Aucune fiscalité n'est aujourd'hui versée directement par les contribuables échiréens à la Région Nouvelle-Aquitaine, ni au département des Deux-Sèvres.

En revanche, différentes taxes et impôts sont dirigés vers la Communauté d'agglomération du niortais, pour un total de 1 287 449 € (soit 364 € par habitant) :

- **La taxe foncière sur les propriétés bâties** : versée par les propriétaires de maison d'habitation ou de locaux professionnels (montant de l'impôt 2022 : 2 112 € ; taux : 0,055 %) ;
- **La taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe additionnelle** : versée par les propriétaires de terrains non bâtis (montant de l'impôt : 11 541 € ; taux : 3,88 %) ;
- **Les impôts des entreprises** : cotisation foncière, cotisation sur la valeur ajoutée, Ifer, Tascom, etc... (montant des impôts : 753 947 €) ;

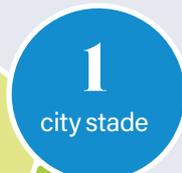
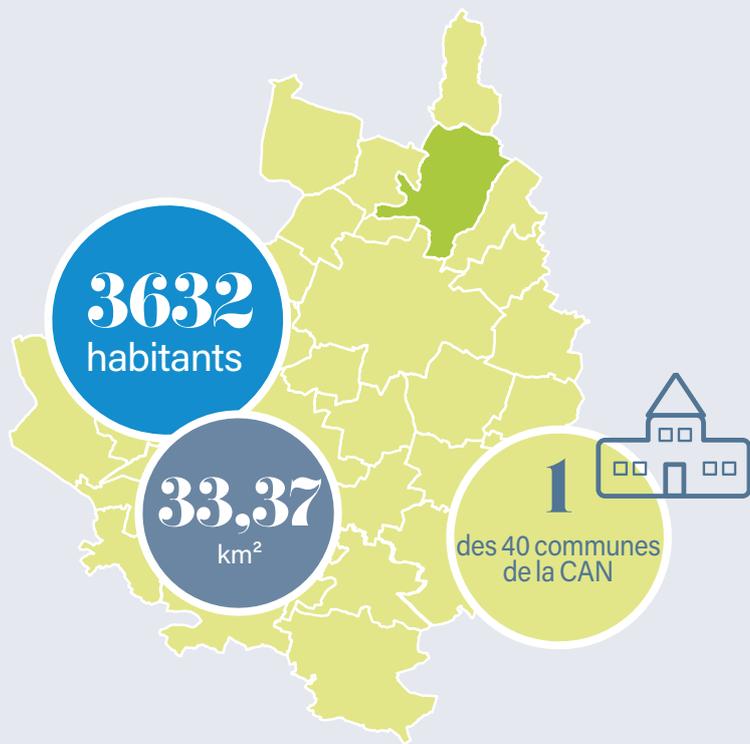


→ **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : versée par les propriétaires de maison d'habitation ou de locaux professionnels (montant de l'impôt : 504 171 € ; taux : 12,81 %) ;

→ **La taxe d'habitation sur les résidences secondaires** (montant de l'impôt : 15 678 € ; taux : 10,57 %).

Enfin, la commune d'Echiré est destinataire des taxes suivantes, pour un totale de 1 701 873 €, soit 480 € par habitant :

- **La taxe foncière sur les propriétés bâties** (montant de l'impôt : 1 569 930 €, taux : 40,75 %) ;
- **La taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe additionnelle** (montant de l'impôt : 109 468 €, taux : 79,14 %) ;
- **La taxe d'habitation sur les résidences secondaires** (montant de l'impôt : 22 475 € ; taux : 15,15 %).



Les chiffres en vrac

Médiathèque

Nombre de prêts en 2022 = 23548 (23308 en 2021).
28 participants pour écouter les 3 contes "les contes qui bottent"
lors de la nuit de la lecture.





247
établissements
économiques

1
notaire



1
maison
de santé

13
professionnels
de santé

2
assistantes

1
cabinet
dentaire



1
école
élémentaire

1
école
maternelle

1
directrice

16
instituteurs

1
centre de
thérapies
alternatives

6
UEE

288
élèves

1
laiterie



63
associations

3
châteaux
classés

1
circuit station
trail Niort Marais
Poitevin

2
circuits
Terra
Aventura

3
véloroutes
traversent
Echiré

– L'engagement associatif à Échiré

Sept Amis du Coudray-Salbart et une judoka distingués pour leur engagements

Samedi 1^{er} avril, sept adhérents de l'association des Amis du Château du Coudray-Salbart ont reçu une distinction remise par Stéphanie Petitjean, sous-préfète de Parthenay, au palais des Congrès de Parthenay. La cérémonie se tenait sous l'égide de la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de Nouvelle-Aquitaine et du Comité départemental des médaillés jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des Deux-Sèvres.

Une belle récompense pour les adhérents de l'association, qui a plus de 60 ans, et pour leur parcours dans le monde associatif, de près de cinquante ans pour certain(e)s.



Médailles ministérielles jeunesse, sports et engagement associatif (reconnaissance de l'engagement bénévole en tant que tel, au-delà des seuls champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports) : M-H Gantier, JP Mercier, M-A Naud, J. Naud, Ma Rodon (de gauche à droite).



Médailles ministérielles jeunesse, sports et engagement associatif échelon Bronze : Patrick Duquerois, Mi Rodon (de gauche à droite).

Chacun d'entre eux a reçu une lettre de félicitations ministérielle pour son engagement.

Les animations festives de l'année

10 mars : Ouverture de la saison culturelle 2023 du comité des fêtes, avec la pièce de théâtre à destination du jeune public, « Un chat botté », de la compagnie Point du jour.

22 et 23 avril : Le comité des fêtes accueillait à la Baratte « Autour du cinéma », présentation de courts métrages, avec le studio N et Félix Brossard. Le samedi 22, l'orchestre In live du groupe Diallele, constitué de trois musiciens compositeurs, ont accompagné en live un film de Buster Keaton, acteur majeur du burlesque muet américain des années folles.

24 juin : Fête de la musique, Les Z'yvettes, spectacle burlesque, et un DJ ont animé la place de la Halle, sur l'invitation des commerçants et de la mairie.

8 et 9 juillet : Le comité des fêtes organisait le « Baratte swing festival », avec un programme spécialement concocté pour vous faire découvrir l'univers des danses swing : Lindy hop, Blues, Solo jazz, West coast swing. En partenariat avec les associations Hop Swing Hop, Westie dance, SAS Dance et Temps Danse Attitude.

2 septembre : Apéro concert place de la Halle, organisé par le comité des fêtes, avec l'orchestre Pacho Combo, accompagné par une chanteuse cubaine.



Océane Taveneau (au centre), membre judoka du Shin Ghi Tai Échiré, a elle aussi été distinguée pour son engagement associatif et son parcours sportif :

en 2022, elle a notamment participé au championnat de France cadets en tant que jeune arbitre de moins de 21 ans et a été promue arbitre régionale, terminant major de promotion sur 45 participants.

– Échiré, Terre de Jeux 2024

JOP2023

Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est organisée pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers "bouger, apprendre et découvrir".

Pour la 2^e année consécutive, les élus ont rassemblé des associations sportives à la plaine des sports dans les structures communales pour fêter la journée olympique et paralympique avec tous les citoyens, le 23 juin dernier.

La commune s'est associée avec l'école pour la semaine olympique et paralympique en Avril avec l'intervention de Sébastien Bichon, médaillé paralympique aux Jeux de Sydney en 2000 autour de différents ateliers et une conférence.

Après avoir répondu à l'invitation du CLSH en début d'après-midi, Julie Thibaud a poursuivi au stade de foot en fin de journée lors de l'entraînement des joueuses U10-U13.

Elle est venue défendre le sport féminin dans le cadre de TDJ 2024 en partenariat avec le club de foot ASESG.

Le club organisait les portes ouvertes féminines, une belle occasion pour valoriser le sport d'équipe féminine.

Ce fut un moment apprécié de tous.

Parcours santé et équipements sportifs

Pour faire honneur à ce label, la municipalité a souhaité développer la pratique sportive en plein air sur son territoire et a travaillé sur la conception d'un parcours santé et l'intégration d'équipements sportifs de musculation.

Ces équipements ont vocation à assurer une mixité d'usage entre pratique libre et pratique encadrée, sur des temps associatifs, scolaires, périscolaires, familiaux ou individuels.

Pour les associations, ces équipements de proximité pourraient offrir la possibilité de capter des nouveaux adhérents, de promouvoir le bénévolat. Les clubs pourront plus facilement proposer une initiation pour tous à la pratique physique et sportive et à l'engagement associatif, que ce soit aux enfants, aux adultes et aux retraités, sur les temps scolaire et périscolaire, ainsi que sur les temps de travail, familial ou libre.

Le 8 mars dernier, la commune a présenté le projet de parcours santé et d'équipements sportifs aux associations échiréennes et les buts poursuivis.

Elle les a invitées à conventionner pour permettre l'animation et la gestion de ces équipements de proximité sur des créneaux dédiés.

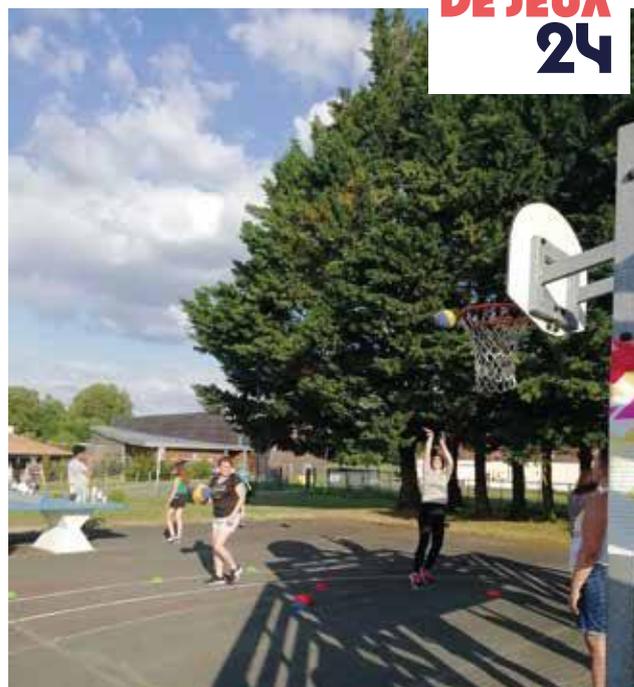


Deux projets de convention de mise à disposition des équipements sont prévus avec les associations ACTIGYM Échiré Saint-Maxire (Yoga/Pilates/Gym adultes/Gym séniors) et ASESG - Avenir sportif Échiré Saint-Gelais (club de football).

Bientôt dans la commune à la plaine des sports et à l'aire de détente, un parcours de santé et des appareils de musculation seront à votre disposition.

La commune veut promouvoir un mode de vie plus sain qui privilégie l'activité physique avec une nouvelle approche de la santé suite à sa labélisation Terre de jeux 2024.

20
TERRE
DE JEUX
24



Foot : Échiré passe aux leds



Les deux terrains de foot de la commune équipés d'éclairage ont été équipés de leds, afin de réduire la consommation d'électricité et d'augmenter la qualité d'éclairage pour les joueurs.

Avec plus de 430 licenciés au sein de l'A.S. Échiré-Saint-Gelais, il a été décidé d'aménager six modules de

type préfabriqués afin d'augmenter de 90 m² la surface couverte du stade. Cet espace servira de stockage, bureaux et une nouvelle buvette. Cet agrandissement n'aurait pu se faire sans l'aide des bénévoles du foot qui installeront une terrasse en bois.

Engagement, bénévolat, initiatives ... la vie des associations.

Les associations sont essentielles à la vie communale. Elles balayent un large spectre d'activités, et les motivations de celles et ceux qui les animent sont diverses, tels que :

- Le partage d'un loisir entre membres (associations sportives, culturelles,...) ;
- La défense des intérêts des membres (association des parents d'élèves,...) ;
- Le rôle caritatif, humanitaire ;
- L'expression, la diffusion et la promotion d'idées ou d'œuvres (idées de créations artistiques, ...).

Un grand merci à tous les bénévoles engagés pour les actions en faveur des citoyens.

La 5^{ème} saison

La commune d'Echiré a répondu favorablement à l'accueil d'un spectacle dans le cadre du Festival de la 5^{ème} saison, organisé par la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). Grâce au soutien financier et logistique de la CAN ainsi que la mobilisation de la commune, Echiré a accueilli le spectacle « CAILLASSE » de la compagnie Le Guichet le dimanche 18 juin 2023 à 15h00.



Gérald Ardanuy, président du Shin Ghi Tai Judo :

Depuis 2012, lors de la création de notre association Shin Ghi Tai Échiré, nous avons souhaité nous démarquer par une pratique du judo partagée entre tous, avec des cours loisirs, sportifs mais surtout la mixité avec les pratiquants en situation de handicap.

Nous sommes fiers de nos sportifs, qui représentent le club à tous les échelons départementaux, régionaux et nationaux. Nous pouvons citer pour 2023 :

- En moins de 18 ans : Maxence Gesson, plusieurs titres de champions départementaux, région et double champion de France en titre 2022 et 2023 ; Maxime Boady, champion et vice-champion de France 2022 et 2023 ;
- En moins de 16 ans : Noham Brémaud, plusieurs titres de champions départementaux, région, 2022 et 2023.

Depuis l'an dernier, les modalités de sélections ont changées, nos sportifs doivent effectuer un stage de sélection et une compétition de nouveau régional. Les prochaines échéances :

Les championnats inter-régionaux : le 20 janvier 2024 à Coulounieix-Chamiers (24 – Ligue Nouvelle Aquitaine Sport Adapté) : les championnats de France Para Judo Adapté : du 5 au 7 avril 2024 à Montauban (82).

Sur la photo, les champions inter-régionaux de 2023 : Florian Karcher, Noham Brémaud, Maxence Gesson et Maxime Boady.



– Le jeu des sept merveilles et Les bottes des sept lieux a nouveau au rendez-vous des animations culturelles intercommunales

Comme les années passées, Échiré a pris part aux actions culturelles intercommunales, avec les six autres communes de la Sèvre-Amont (Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine).

Au printemps, du 1^{er} avril au 14 mai, le jeu des sept merveilles (J7M) avait pour but de faire découvrir le territoire des sept communes au travers d'énigmes, avec pour fil conducteur la photographie. La remise des prix aux 34 équipes participantes s'est donc naturellement déroulée dans le cadre de l'exposition de l'association Campagn'Art, le dimanche 21 mai, à Saint-Rémy.



Échiré / Germond-Rouvre / Saint-Gelais / Saint-Maxire / Saint-Rémy / Sciecq / Villiers-en-Plaine

LES JEUX INTERVILLAGES DES 7 MERVEILLES

DANS LE CADRE DE L'ANNÉE OLYMPIQUE 2024, LES 7 COMMUNES DE LA SEVRE-AMONT VOUS PROPOSENT DE PARTICIPER AUX OLYMPIADES DES 7 MERVEILLES

23 JUIN 2024

REFLECHISSEZ D'ORES ET DEJA A VOTRE EQUIPE!
(20 PERSONNES)

LES VILLAGES S'AFFRONTENT SUR DES EPREUVES DE FORCE, DE REFLEXION ET D'ADRESSE.
QUEL VILLAGE SERA SACRÉ CHAMPION OLYMPIQUE ?

COMPOSITION DE L'EQUIPE REQUISE

- 10 à 13 ans : 3 personnes
- 14 à 18 ans : 3 personnes
- 19 à 59 ans : 11 personnes
- 60 ans et + : 3 personnes

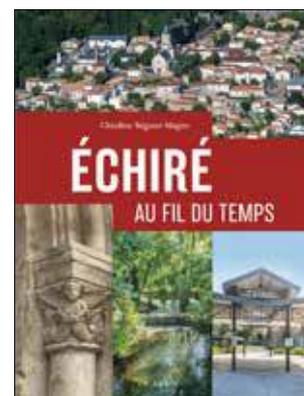
Ouverture des inscriptions début 2024

Dans cette même dynamique, les communes ont organisé conjointement "Les bottes de sept lieux", à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Une nouvelle formule a été mise en place, avec des animations sur trois jours (du 15 au 17 septembre) sur la thématique de la musique et de l'écriture. Les curieux ont ainsi pu profiter d'une soirée Gospel dans l'église de Villiers-en-Plaine, le vendredi. Le samedi soir, deux groupes de musique locaux ont animé l'île du château de Mursay et enfin, le dimanche a été l'occasion de mettre en lumière des écrivains locaux et la chorale Uni'Son à Saint-Gelais.



Les élus des 7 communes travaillent d'ores et déjà pour 2024, avec en point d'orgue les Olympiades des sept merveilles, qui se dérouleront le dimanche 23 juin 2024.

– Échiré au fil du temps, projet du livre “Se souvenir d’Echiré”



Les recherches pour la rédaction de l’ouvrage Échiré, Au fil du temps, sorti en 2022, ont occasionné de nombreuses rencontres auprès de particuliers Echiréens.

Lors de ces échanges souvent accompagnés d’explications et de témoignages, des cartes postales et des photographies privées ont été offertes, permettant ainsi d’étoffer et de continuer le travail de recherche sur Échiré.

Ces différents documents, principalement iconographiques, témoignent de l’évolution des lieux et de la société, complétant alors le livre Échiré, Au fil du temps.

Pour éviter que ces traces du passé ne tombent dans l’oubli, un nouvel ouvrage Se souvenir d’Echiré sortira en 2024, regroupant toutes ces photographies retrouvées. Sa lecture devra être l’occasion d’un véritable voyage dans le temps au sein de cette belle commune deux-sévrienne si riche culturellement.

Se souvenir d’Echiré – chez Geste Éditions – sortie prévue en 2024.



**Claudine
Béguier-Magne**

Docteure en histoire contemporaine, Claudine Béguier-Magne est passionnée par l’histoire locale. Après avoir écrit différents ouvrages sur les enseignants et sur le département des Deux-Sèvres, elle s’est intéressée à l’évolution de la commune d’Echiré.

Parutions :

Le XX^e siècle en Deux-Sèvres (co-auteurs) ; Les instituteurs des Deux-Sèvres, début du XX^e siècle ; Se souvenir de l’école normale des Deux-Sèvres ; Le département des Deux-Sèvres vu du ciel ; Echiré, Au fil du temps, chez Geste Editions.



Le livre “Échiré au fil du temps” est en vente au Super U, au tabac presse et à la Conciergerie.

Pensez-y pour vos cadeaux de fin d’année !

— Centre de loisirs

Le mercredi, on ne s'ennuie pas au centre de loisirs...



Au mois d'avril, les enfants présents le mercredi après-midi au CLSH (Centre de loisirs sans hébergement) ont bien travaillé, en décorant des panneaux en bois en forme de crayons, afin d'inciter les véhicules à ralentir devant l'école et le centre de loisirs.



Le mercredi 7 juin, Julie Thibaud, joueuse de football formée à l'ASESG (Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais) était invitée au CLSH. Après les Girondins de Bordeaux, elle évolue désormais dans l'équipe féminine de Leicester (Angleterre). Elle a partagé avec les enfants son parcours scolaire et professionnel, puis elle a échangé quelques passes de ballon sur le terrain de foot du centre de loisirs. Son passage a été marqué par une distribution de photos et son tee-shirt dédicacé. Un immense merci à Julie, qui a offert un excellent après-midi aux enfants.

« Il est important de croire en ses rêves. »

... Ni pendant les vacances !

- Les vacances de février étaient placées sous le signe du carnaval, mais ont également été l'occasion d'une journée consacrée à la plantation d'arbustes, en partenariat avec la Fédération de chasse des Deux-Sèvres. ▶
- Pendant les vacances d'avril, les enfants ont découvert différents jeux et ont pu appréhender le domaine de l'art (bois, peinture, scène, nature, cuisine).
- Pendant l'été, c'est le monde des légendes qui s'est invité au CLSH.



- Lors des vacances de la Toussaint, les enfants ont été sensibilisés au tri et au recyclage. Une intervenante de Niort Agglo est venue animer une journée de tri des déchets. Les vacances de Noël clôtureront cette année 2023 avec des activités multiples et variées.



Les prochaines vacances de 2024 sont fixées du 19 février au 1^{er} mars. Les inscriptions au centre de loisirs se feront, comme à l'accoutumée, trois semaines avant, auprès de Béatrice Melin, la responsable et son binôme Caroline Billerot.

▶ Pour tous renseignements : 05 49 25 20 46 ou jeunesse.echire@orange.fr.

Trois camps estivaux organisés par le centre de loisirs

Cette année encore, le centre de loisirs d'Echiré a proposé des camps d'été d'une semaine, qui ont fait la joie de 107 enfants.

- ☺ Camp Insolite à Dienné (86) : Semaine du 10 au 13 juillet. 30 enfants de 6 à 11 ans ont participé au camp. Au programme : accrobranche, tir à l'arc, balade en calèche, poney, parcours Défiplanet et piscine ;
- ☺ Camp à Meschers (17) : Semaine du 17 au 21 juillet. 29 enfants (17 ados et 12 primaires) ont pu faire du catamaran, du char à voile, de la piscine, du biathlon, un parcours Terra Aventura et profiter de la plage ;
- ☺ Camp Cerizay (79) : Semaine du 24 au 28 juillet. 47 enfants (34 ados et 13 primaires) sont allés passer une journée au Futuroscope. Les primaires ont ensuite visité le Manoir des sciences et le planétarium, tandis que les ados se sont adonnés à la trottinette électrique et au karting.



Les camps de Dienné et Meschers ont été gérés par Caroline Billerot, qui a dû remplacer au pied levé Magalie Blanco immobilisée par une blessure. Le camp de Cerizay a été géré par Clémence Morisset. Elles étaient épaulées à distance par Béatrice Melin.



Merci à toutes nos directrices et animatrices pour leurs initiatives et leur engagement.

Les temps d'activité périscolaire sur le thème "Création et Numérique"

Thomas Goubault, conseiller numérique France services d'Echiré a animé des ateliers auprès des enfants des écoles d'Echiré et Saint-Maxire, pendant les temps d'activité périscolaire. Plusieurs séances ont eu lieu sur les tablettes du groupe scolaire d'Echiré, un des nombreux équipements dans lesquels la mairie continue d'investir, afin de faciliter l'inclusion numérique des élèves.

Deux ateliers pour ces temps d'activité périscolaire "Création et Numérique" :

- ✍ L'atelier "Blink Book" : il consiste à colorier un dessin et le scanner avec la tablette. Les coloriages s'animent à travers une vidéo et deux livres, "Le Petit Prince"; et le thème de la "mer" ;
- ✍ L'atelier "BDNF" : il consiste à réaliser, sur tablette, des bandes dessinées ou tout autre récit multimédia mêlant illustration et texte.



Retour de Céline Pouzet,

directrice du centre de loisirs de Saint-Maxire :

« Un grand merci à Échiré de nous avoir permis de faire vivre cette expérience aux enfants. Les enfants étaient ravis de vivre un atelier autour du numérique car c'était la première fois qu'on le leur proposait en temps d'activité périscolaire.

Quelques mots de leur cru : "C'était trop génial !", "L'animateur, il s'y connaît !", "Il y en aura encore quand je serai en CM2 ?" ; Tout est dit ! »

vie scolaire & centre de loisirs

Rentrée scolaire

Le 4 septembre, sous le soleil et sans protocole sanitaire, la directrice de l'école primaire Mélusine d'Échiré, Marjorie Lucas, a accueilli 288 élèves, répartis en treize classes de 21 à 23 élèves, et une classe UE (unité d'enseignement spécialisé) de six élèves.

Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'effectif de l'école primaire : Isabelle Archambault-Geay (CM2), Delphine Jourdan (CP-CE1) et Thibaut Renoux (CE1-CE2).

Des travaux ont été réalisés durant l'été dans l'école : les sanitaires de maternelle ont entièrement été refaits ; deux classes supplémentaires d'élémentaire ont été équipées de tableaux interactifs ; une nouvelle clôture a été ajoutée en maternelle afin de créer un îlot de fraîcheur avec gazon. Neuf arbres y seront par ailleurs plantés d'ici la fin d'année 2023, en concertation avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Une réflexion va être engagée pour changer les sols en goudron situés sous les arbres de la cour primaire.



Le Conseil municipal des jeunes associés à la vie communale



Les élèves élus au Conseil municipal des jeunes (CMJ) pour la période 2022-2024 ont participé à plusieurs manifestations cette année :

- 28 janvier : Les vœux à la population ;
- 25 février : Plantation de haies dans une prairie en bordure du rond-point de La vigne, avec le groupe Développement durable. Les enfants ont ajouté une cinquantaine d'arbustes aux 225 m de haie déjà plantée en 2021 par leurs prédécesseurs ;
- 25 mars : Goûter des aînés (service et animation) avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- 8 mai & 11 Novembre : Commémoration avec M. le Maire et les élus, les pompiers et les anciens combattants ;
- 22 septembre : Inauguration du Centre de première intervention (CPI).

Ils ont par ailleurs proposé plusieurs actions au sein de l'école :

En mai : Les bancs de l'amitié dans la cour de l'école : « Les bancs de l'amitié permettent aux enfants timides pendant les récréations, de ne pas le rester trop longtemps. Ils sont destinés à aider les enfants seuls à se faire des copains. Si un enfant est assis sur ce banc, soyez bienveillant et proposez lui de venir jouer avec vous. Nous ne devons jamais manquer de respect. Partageons notre amitié. » ;

5 juin : Repas à thème « américain » : salade coleslaw, burger, frites, glace Sunday ;

Une visite de l'Assemblée nationale est prévue en février 2024.



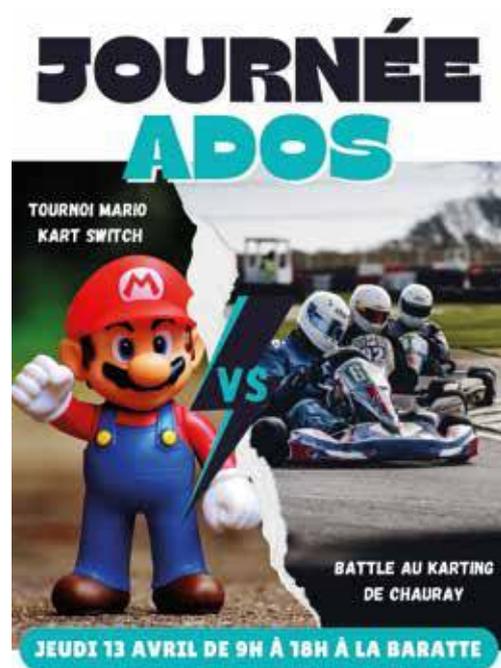
CMJ

– Une première "journée ados" au centre de loisirs

Le 13 avril, la première « journée ados » a été organisée par le centre de loisirs d'Echiré.

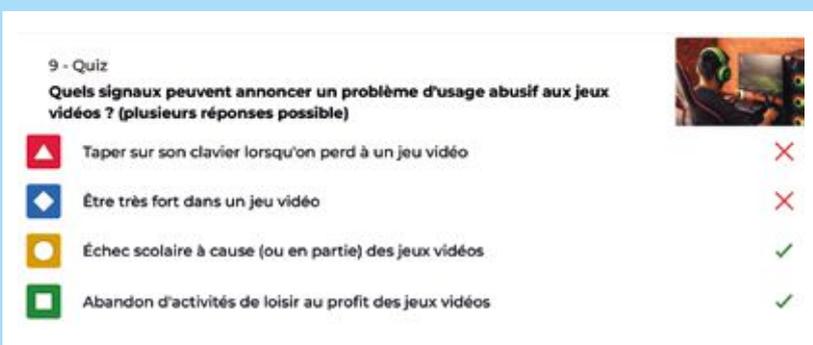
31 jeunes de 12 à 15 ans se sont inscrits à cette journée, sous la responsabilité de Magalie Blanco et Clémence Morisset du centre de loisirs, et Thomas Goubault, conseiller numérique.

Les ados ont d'abord été sensibilisés au numérique, grâce à l'outil Kahoot, qui permet de créer des quiz interactifs et amusants en équipe. Ils ont ensuite participé à un tournoi Mario kart en équipes, avec des projections sur les murs et sur le grand écran de la Baratte.



L'après-midi, une séance de karting à Chauray était organisée pour le plus grand plaisir des jeunes et des animateurs.

La journée a été un succès, un beau moment de partage, de bienveillance et de solidarité. Malgré la différence d'âge, la mixité s'est très bien passée. Toutes les photos sont en ligne sur le blog du service jeunesse. Participants et organisateurs souhaitent le renouvellement de cette journée.



L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves (APE) a organisé plusieurs événements (Collecte papiers, vente jus de pommes, soirée jeux, sapins, marché de Noël) dont :

Le carnaval, le 4 mars, s'est déroulé sous le soleil, et a été l'occasion d'une grande mobilisation, avec une déambulation dans les rues qui s'est terminée à l'espace Lionel-Bénier. La belle Madame carnaval a fini sa déambulation enflammée. Un concours de dessin animait également ce temps.

La fête des écoles s'est quant à elle tenue le **3 juin**, sous l'ombre des arbres de l'espace détente. Chaque classe a présenté sa chorégraphie, avant de laisser place aux jeux et à la restauration proposée sur place.

A noter que l'APE s'est vu attribuer une salle de réunion et de stockage dans l'enceinte de l'école. Il s'agit de l'ancienne salle des enseignants.

Vide-grenier

Le 7 mai, le vide grenier était organisé par le partenariat du CCAS et l'ADMR, à l'aire de détente.

260 emplacements de 3 mètres ont été occupés. Malgré les désagréments d'une pluie en milieu de matinée, les visiteurs ont chiné toute la journée et les exposants interrogés étaient satisfaits.



Accueil de familles ukrainiennes

Deux familles ukrainiennes ont été accueillies et hébergées à Échiré. La seconde arrivée, en juin 2022, a fait le choix de repartir chez elle, à Odessa, fin juin 2023. Les deux adolescentes étaient scolarisées au collège Pierre et Marie Curie. La mère de famille, Tetiana, a travaillé pendant six mois comme agent hôtelier à la Résidence autonomie, où elle était très appréciée.



Goûter des aînés

Les échiréennes et échiréens de plus de 70 ans ont été invités comme chaque année, pour un goûter le 25 mars. A 14 heures, 179 aînés dont 20 personnes de la Résidence autonomie, ont pris place autour des tables joliment décorées. L'accueil et le service du goûter ont été assurés par les 25 enfants du Conseil municipal des jeunes et de nombreux adolescents, encadrés par Magalie et les bénévoles du CCAS (centres communal d'action sociale).



L'animation musicale était assurée par Jazzbulon, duo clavier et chant, avec un répertoire Jazz et années 80 très apprécié.





– Installation de la ressourcerie-recyclerie BAZAR, etc...

A la suite du déménagement du Centre d'incendie et de secours de Sèvre-Amont, un projet de ré-affectation de l'ancien centre, rue Marie Ferdinand du Fay, est en cours.

Ces locaux accueillent la ressourcerie associative BAZAR, etc., qui œuvre dans le domaine de l'économie circulaire (collecte d'objets, boutique, repair café, sensibilisation...). Cette association partage des valeurs portées par la politique de développement durable, comme la limitation de la consommation et du gaspillage des ressources, la limitation des déchets, le réemploi des objets, matières et matériaux, afin de préserver les ressources naturelles.

Elle est déjà connue de la commune pour être intervenue à plusieurs reprises :

- Lors de la Semaine européenne du développement durable à l'automne 2021 : BAZAR, etc. avait installé une boutique éphémère au sein de la Conciergerie, pour exposer et vendre des objets réparés et réemployés.

L'association avait également organisé des séances de « repair café » et son président, Georges Dussauce, avait animé une réunion sur l'économie circulaire. Les élèves de l'école ont par ailleurs été sensibilisés sur nos consommations et notre production de déchets.

- A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, en novembre 2021, BAZAR, etc. a conçu et fabriqué un bac à rives à l'espace détente. Ce projet était piloté par une artiste plasticienne, qui a impliqué les enfants de la classe UEE de l'école, les enfants du centre de loisirs et le groupe des ados.

Un autre objectif de BAZAR, etc... est de créer du lien social. Dans la convention régissant la mise à disposition des locaux, des partenariats d'usage avec certaines associations échiréennes dont l'activité s'apparente à celle de BAZAR, etc. sont évoqués. Il s'agit de regrouper sur le site des activités et associations de ressourcerie, recyclerie, réparation, tri...



– Opération « Donnez-Prenez » : une première concluante

L'opération « Donnez-Prenez », organisée le 7 octobre pour la première fois à l'occasion de la Semaine du développement durable, sur les trois communes d'Echiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais, avec le soutien de la CAN, a connu un réel succès.

Le principe : chacun peut donner des objets en bon état dont il ne se sert plus, et/ou venir se servir gratuitement de ce dont il a besoin. Pour encourager le réemploi et éviter la production de déchets, des objets en bon état de fonctionnement sont déposés, rassemblés par les organisateurs, puis proposés lors d'une séance de "Prenez".

Le but est pour partie social mais également écologique : éviter de fabriquer un nouvel objet alors que le même objet existe, ne sert plus et va être jeté. On réduit la consommation de matières premières, on ne crée pas un déchet et on donne une seconde vie à cet objet.

L'opération a été un franc succès : 1 134 kg d'objets ont été apportés par 123 donateurs et **756 kg d'objets** ont été repris par 220 preneurs, soit un taux de 67 % de réemploi. Les 378 kg restants ont été donnés au Secours populaire niortais.

Cette opération a été plébiscitée par les visiteurs et a permis à de nombreux objets d'être réutilisés.

— Le marché du vendredi soir, un rdv hebdomadaire place de la Halle

Julien Bonnet,

Restaurant Lucky - Zone du Luc.

Le restaurant Lucky se distingue par l'utilisation exclusive de produits faits maison. Présent sur le marché d'Échiré tous les vendredis, le restaurant propose également une machine à pizza ainsi que des burgers.

Julien Bonnet est actif sur le marché depuis trois ans.

Cédric Chapon,

Résident d'Échiré

Le Bocal Gourmand by Cédric.

Spécialisé dans la conception de plats cuisinés conditionnés en bocaux réutilisables, Cédric Chapon est présent sur le marché d'Échiré chaque vendredi et propose également ses produits en ligne. Sa gamme comprend des entrées, des plats et des desserts. L'objectif de Cédric Chapon est de minimiser les déchets.

Les bocaux consignés réduisent considérablement les déchets d'emballage. De plus, grâce à la pasteurisation, les produits conservent leur qualité dans le temps.

Olivier Gazeau,

Exploitant de la ferme de la Sèvre, producteur à Moncoutant-sur-Sèvre.

Présent deux fois par mois sur le marché d'Échiré, Olivier Gazeau propose de la volaille fermière, ainsi que du bœuf et du veau. Actif sur le marché depuis 1999, initialement en livraison à domicile, il participe au marché d'Échiré depuis sa création il y a dix ans. La particularité de ses produits réside dans la certification bio du bœuf et du veau, et il envisage également de passer en bio pour les volailles. En privilégiant les produits locaux, les habitants d'Échiré contribuent à dynamiser l'économie locale et à soutenir les producteurs.

François Geay,

Éleveur de canards à St-Gelais depuis 20 ans.

Sur le marché d'Échiré, François Geay propose des produits frais, exclusivement à base de canard gras : magret, foie gras, canard entier, aiguillettes, confits, rillettes, et parfois des plats préparés comme des cuisses chaudes et du colombo. Présent sur le marché depuis cinq ans, François Geay privilégie un circuit court en passant par l'abattoir avant de se rendre directement sur le marché. Il est ainsi présent tous les vendredis.

Philippe Papet,

Fromager travaillant principalement sur la côte vendéenne :

En tant qu'entrepreneur individuel, Philippe Papet propose une gamme de produits principalement issus des Pyrénées, avec du brebis basque sous diverses formes (bleus, piment, etc). Présent sur le marché d'Échiré depuis quatre ans, il offre une gamme de produits rigoureusement sélectionnés. L'assiduité de Philippe Papet est importante pour le développement du marché et il est fidèlement présent tous les vendredis.

Cindy Pascher,

Brasseuse, Le Chat dodu :

Cindy Pascher offre une sélection variée de bières, comprenant des types tels que la blanche, la blonde, l'IPA, l'ambrée et la brune. La période de fin d'année est l'occasion de déguster sa bière de Noël. Présent sur le marché depuis un peu plus d'un an, la brasserie de Cindy Pascher opère avec un engagement envers le développement durable, fonctionnant à 50 % avec des énergies renouvelables.

Vos commerçants

BONNET Julien	<i>Restaurant Le Lucky</i>	Plats à emporter	JARRIGE Véronique	<i>L'Atelier des Moulus</i>	Torréfactrice : Café, thé
CIESIELSKY Pierrick	<i>La Pause Bretonne</i>	Crêperie ambulante	MÉTAIS Alain		Primeurs
CHAPON Cédric	<i>Le Bocal Gourmand</i>	Plats cuisinés conditionnés en bocaux	MICHEL Éric	<i>Ferme SCEA CROCQ'GATINE</i>	Arboriculteur (Pommes)
DANET Fabrice		Huîtres	PASCHER Cindy	<i>Brasserie du Chat dodu</i>	Vente de bières artisanales
DUMAS Thierry	<i>A La Bonne Franquette</i>	Plats à emporter	PAPET Philippe		Fromages Basques
GAZEAU Olivier	<i>La Ferme de la Sèvre</i>	Volaille / Bœuf toute l'année Veau en avril, octobre et novembre	VIDEIRA David & Anthony	<i>SAS La Miellerie de Surimeau</i>	Miel
GEAY François	<i>Les Canards de François</i>	Vente directe de canards gras	VOLOKOVE Benoît	<i>EARL VOLOKOVE</i>	Huîtres
GOICHON Sophie	<i>Les Féesmaison</i>				

– Commerces et services à Échiré

Grand marché de producteurs et créateurs locaux

A l'occasion des portes ouvertes des tiers lieux en Nouvelle Aquitaine, La Conciergerie à Échiré, avec le soutien de la mairie, a organisé un marché de créateurs et de producteurs locaux, le 29 septembre. Proximité, vie du marché, chacun a fait connaissance avec les producteurs avec un jeu concours et des échanges conviviaux autour d'un verre et des repas sur place.



Restaurant

« L'Authentique », 20 place de la Halle, a changé de propriétaire.



Vœux 2023

Pour lancer ensemble l'année 2023, les élus se sont retrouvés. Ils ont été invités et ont visité avec intérêt des entreprises de la zone du Luc.

Marché des producteurs de pays

Échiré a accueilli un marché des producteurs de pays, le 17 juin, événement organisé par la chambre d'agriculture interdépartementale de Charente-Maritime/Deux-Sèvres, avec le soutien de l'agglomération du Niortais.

Lors de ce rendez-vous festif, il était possible de composer son menu fermier, partager tous ensemble un repas, se réjouir avec la déambulation de la caravane des clowns (Très Grand Conseil Mondial des Clowns), profiter de la musique de la Mursayaise de La Chemise à Caro, avec la buvette tenue par l'association des commerçants d'Echiré (ACAPLE).



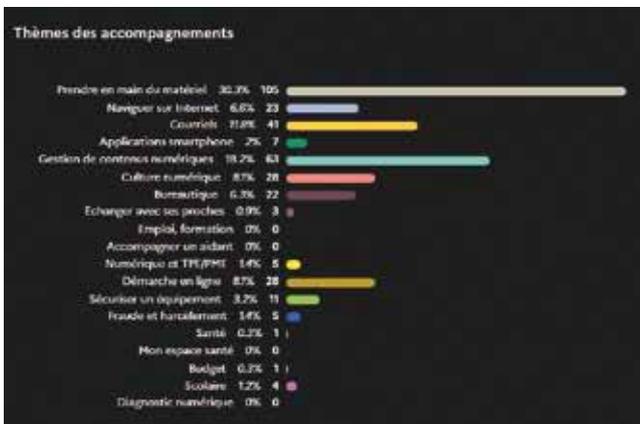
– L’inclusion numérique dans notre commune



L'activité du conseiller numérique

L'inclusion numérique, comment ?

Sur la durée de ses **deux ans de mission en tant que conseiller numérique**, Thomas Goubault a accompagné 165 usagers (dont 140 échiréens), au cours de 395 accompagnements individuels et 27 ateliers.



Il s'agissait principalement de personnes de plus de 60 ans retraitées et d'enfants scolarisés de moins de 12 ans.

Ses interventions ont eu lieu le plus souvent à la mairie, mais également au domicile de l'utilisateur, pour travailler sur son matériel, à la Conciergerie, sur la place du marché, et bien sûr à l'école, pour des durées comprises généralement entre 1 à 2 heures (de 30 minutes jusqu'à plus de 2 heures).

Les usagers ont pu s'informer de l'existence de cette mission par le bouche à oreille, la communication institutionnelle, les événements (comme le Digital clean up day), ou via les associations.

Quel calendrier ?

La mission d'inclusion a été rythmée autour de différents temps :

- Les réunions mensuelles entre partenaires (Maison France services, ADMR, La Conciergerie, Le mulot, l'Acaple, la commune de Saint-Maxire),
- Le Digital clean up day en mars (2022 et 2023),
- Échiré numérique en décembre (2021 et 2022),
- Les temps d'animation périscolaire et les camps d'adolescents pendant l'année scolaire.

Les élus d'Echiré réaffirment le portage de la politique d'inclusion numérique :

- Auprès de **tous** : citoyens, agents, élus, seniors, écoliers, artisans et commerçants.
- Avec tous les **acteurs** du territoire : les associations (Le Mulot, MAIF Prévention, Promeneurs du net...), Maison France services, l'éducation nationale, la communauté d'agglomération, La Conciergerie, les communes voisines ...

Ainsi, Thomas ayant quitté Échiré fin août 2023 vers des perspectives d'évolution professionnelle, un renouvellement a été demandé à l'Etat. Un nouveau recrutement est en cours.

Pour quelle mission ?

La mission du conseiller numérique doit répondre aux besoins en informatique qui restent nombreux sur la commune :

L'inclusion des agents et des élus	Pour veiller aux évolutions techniques et réglementaires et aider à la sécurité des données et des traitements
L'inclusion du grand public	Agir pour la connaissance du numérique de tous
L'inclusion en lien avec l'école	Œuvrer ainsi à l' éducation numérique et maintenir le fonctionnement des équipements numériques installés par la commune à l'école
Être l'interface entre les différents intervenants	



– Le Digital Cleanup Day, pour limiter les impacts environnementaux du numérique



A Échiré, on se préoccupe de tout ça et on se mobilise en équipe ! Les conseillers numériques et les élus de la commune, l'association Le Mulot et la Conciergerie ont proposé un accompagnement le 18 mars à La Conciergerie (place de la Halle). Nous avons organisé un Digital Cleanup [DONNÉES / RECYCLAGE].

Si le numérique est la source de grands progrès, son accélération est préoccupante pour l'environnement. Le numérique est aujourd'hui responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et on estime que d'ici 2025 ce chiffre va doubler ! Des impacts néfastes sont à considérer à toutes les étapes du cycle de vie d'un équipement numérique : de sa fabrication en premier lieu jusqu'à sa fin de vie, en passant par son utilisation.

Le Digital Cleanup Day, vous connaissez ? Il s'agit d'un événement mondial, co-porté par l'Institut du Numérique Responsable et le World Cleanup Day - France, qui ambitionne de fédérer tous les acteurs du territoire pour nettoyer nos données, réparer ou recycler nos équipements numériques, afin de réduire notre empreinte liée au numérique.

L'objectif est d'éveiller les consciences sur l'impact grandissant du numérique et d'agir concrètement, en encourageant chacune et chacun d'entre nous à participer aux opérations qui se sont déroulées cette année du 13 au 18 mars :

- "Digital CleanUp Données" : Atelier de tri et nettoyage des données numériques (fichiers, photos, applications...) sur nos équipements et nos clouds ;
- Digital Cleanup Recyclage : Point de collecte afin de valoriser vos équipements en fin de vie, grâce au traitement et à la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (ou DEEE) via des éco-organismes locaux.

Au total en France, 2 308 Digital Cleanup ont été organisés, dont 975 Digital Cleanup Données, 836 Digital Cleanup Réemploi, 497 Digital Cleanup Recyclage. Cet événement a permis de toucher, selon les estimations, plus de 500 000 personnes, dont 350 000 participants.

– La Fresque du climat, pour comprendre le dérèglement climatique

Opérateur public de services numériques, Soluris, basé à Saintes (17), facilite la transition numérique des collectivités locales, et intervient auprès de la commune d'Echiré.

Dans le cadre de la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) de Soluris, 14 élus et agents ont été formés pour être à leur tour animateurs de la Fresque du climat, un jeu pour comprendre les mécanismes du dérèglement climatique. Parmi les participants, Agnès Rondeau, adjointe d'Echiré, concernée par les enjeux climatiques et l'envie d'agir face à ces changements.

La Fresque du climat est basée sur 42 cartes illustrant des causes et conséquences à associer, allant des perturbations du cycle de l'eau à la fonte des glaces, en passant par les conséquences des activités humaines en général. Quel que soit son niveau de

– Échiré numérique 2022 : Le numérique, la culture et les loisirs



Après une première édition en 2021 consacrée au risque numérique, la commune d'Echiré avait choisi d'axer son évènement Échiré Numérique des 2 et 3 décembre 2022 sur la manière dont le numérique peut donner accès à des pratiques culturelles et de loisirs. De nombreux partenaires ont animé des stands dans la salle de la Baratte : l'ADMR, la Conciergerie, Le Mulot, la maison France services (La Poste), la commune de Saint-Maxire, la médiathèque Ernest Pérochon, la communauté d'agglomération du Niortais (le réseau des médiathèques et les musées), le Département des Deux-Sèvres (les Archives départementales et le Cercle généalogique des Deux-Sèvres), Prévention Maif, la Micro-folie de Granzay-Gript, l'UDAF, 2 musiciens et d'autres associations et entreprises de notre territoire.

Des ateliers étaient également proposés (conversion de K7 vidéo, par exemple, ou réparation de matériel), ainsi que des conférences sur le risque numérique, les recherches généalogiques ou encore sur la création musicale.

La première journée du vendredi a été spécialement organisée à destination des élèves et enseignants du groupe scolaire Mélusine d'Echiré. Le public, jeunes et moins jeunes, personnes à l'aise dans l'utilisation du numérique comme à celles qui en sont éloignées, a pu visiter le salon pendant les deux journées. Des temps pour jouer avec le numérique, pour découvrir ses usages mais aussi pour être sensibilisé sur ses risques. A noter que la recette de la buvette (avec participation libre) a été reversée au Téléthon.



connaissance, chacun peut s'appropriier ces informations issues des rapports du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) en version simplifiée, et décider des actions à entreprendre à son niveau, dans le cadre de sa vie personnelle et professionnelle.

Deux fresques ont été organisées et animées par Agnès Rondeau depuis cet été pour une découverte par les élus de la commune et lors de la semaine de développement durable auprès du public des trois communes organisatrices (Échiré, Saint Gelais et Saint Maxire).



— Recensement

En 2024, la commune d'Échiré réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier 2024 et le 17 février 2024.



→ Comment cela se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira ensuite une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

→ En ligne, c'est plus simple :

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Imprimer moins de formulaires est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

→ Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements ...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de services (tels que les pharmacies, etc.) ;
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements ...

Par exemple, grâce au dernier recensement, la commune a pu réaliser le projet de la place de la Halle et bientôt le projet d'extension de la maison de santé.



Pour toute information

Vous pouvez contacter la mairie d'Échiré, au 05 49 25 70 08.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**

— Etat civil 2023



Mariages

La commune a célébré 12 mariages entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2023. Aucun autre mariage n'est prévu pour la fin de l'année.



Naissances

Ellie	07/01/2023
Élise	12/01/2023
Télio	04/02/2023
Marcel	11/02/2023
Alice	15/02/2023
Maxence	12/03/2023
Senja	23/03/2023
Mya	03/04/2023
Alba	23/04/2023
Juliette	05/05/2023
Adam	30/05/2023
Louise	03/06/2023
Lissandro	19/06/2023
Lucas	30/08/2023
Ellie	16/09/2023
Edmée	20/09/2023
Thalia	05/10/2023
Haily	05/10/2023
Samuel	10/10/2023



PACS

12 PACS ont été enregistrés depuis le 1^{er} janvier.



Décès

25 personnes nous ont quitté depuis le 1^{er} janvier.



— Conseil Municipal 2024

26 janvier 2024

15 mars 2024

3 mai 2024

7 juin 2024

5 juillet 2024

13 septembre 2024

8 novembre 2024

13 décembre 2024

Le conseil municipal est ouvert à chaque habitant de la commune.



AGIR

GO

TTE

Q

E

GO

TTE

J'installe un récupérateur d'eau de pluie dans mon jardin

Prendre une douche en 5 min maximum

Je récupère l'eau de lavage de mes légumes pour arroser mes plantes

Je détecte et répare les fuites d'eau de mon logement

Je coupe l'eau pendant la vaisselle et le brossage des dents

La nappe phréatique s'assèche, pratiquons les éco gestes afin de la préserver

 **Échiré**